



**D2F**  
VAP



**LFH**  
LIGUE FÉMININE  
HANDBALL



**Cahier des charges D2F**  
**Sous Statut VAP**

Budget prévisionnel présenté CNCG	BP minimum = 600KE, hors valorisation du temps de bénévolat, et des agencements/matériels liés à la salle, mis gracieusement à disposition.
Fonds propres positifs au 31/12 précédent	Fonds propres positifs au 31/12 précédent, sauf plan d'apurement validé par la CNCG et avec échéances respectées
Nb de joueuses professionnelles	Au minimum 4 joueuses professionnelles à temps plein (151,67 h mensuelles) + 3 Equivalent Temps Plein (les joueuses devant être à mi-temps minimum chacune soit 75,83 h mensuelles) = Total équivalent à 7 temps plein
Nb d'entraîneur professionnel	1 Entraineur professionnel à temps plein.
Statut et qualification de l'entraîneur de l'équipe première	Ref. RG Art 47.2 : 1 Entraineur professionnel à temps plein, - Titulaire du TFP 6 mention « Entraineur Professionnel » (1) Carte professionnelle en cours de validité.
Niveau jeu équipe réserve	Equipe réserve ou U17 en championnat de France
Part du budget consacré à des actions structurantes	10% du budget en actions structurantes
Budget prévisionnel consacré au médical	A Domicile : Un médecin et un Kiné et à l'extérieur : Un kiné (ou un médecin)
Encadrement administratif (hors entraîneurs)	1 ou plusieurs salarié(s) administratif(s) pour 1 ETP minimum (hors apprentis)
Classement de la salle principale	Salle Classe 1 (classe 2 minimum=
Internet à haut débit dans l'enceinte sportive	Internet à haut débit